



Liste des délibérations Conseil municipal du Mercredi 07 Février 2024

Nombre de conseiller municipal en exercice : 15

Par suite d'une convocation en date du 1^{er} février 2024, les membres composant le Conseil municipal de LOUBEYRAT se sont réunis, Salle polyvalente, le 07 Février 2024 à 18 heures sous la présidence M. Sébastien BLANC, Maire.

Présents : M. BLANC Sébastien, Le Maire

M. BERTHELOT Laurent, Mme ENGEL Karine, M. EVRAIN Pierre, Mme FAIDIT Catherine, M. GUILLOT Lionel, M. HARDOUIN Frédéric, M. LOBREGAT Stéphane, Mme TAMISIER Sylvie.

Excusés : Mme Jessica DEBRIOUDE ayant donné pouvoir à Mme Sylvie TAMISIER

Mme Valérie CAUDRELIER-PEYNET ayant donné pouvoir à M. Stéphane LOBREGAT

Mme Gaëlle BARADUC ayant donné pouvoir à Mme Karine ENGEL

Mme Lucie GILLES ayant donné pouvoir à M. Laurent BERTHELOT

M. Corentin BONNY ayant donné pouvoir à Mme Catherine FAIDIT

Mme Evelyne GARDARIN n'ayant pas donné pouvoir

Absent :

Mme Sylvie TAMISIER a été élue secrétaire de séance.

Décisions du Conseil municipal :

- **Délibération n° 2024-02-001 examinée le 07/02/2024 – Ressources humaines : remplacement d'agents titulaires en cas d'absence.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à recruter, dans le respect de la procédure de recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

Cette autorisation est valable pour l'année 2024.

- **Délibération n° 2024-02-002 examinée le 07/02/2024 – Budget/Finances : création d'un budget annexe lotissement.**

Il est prévu en 2024 de procéder à la division d'une parcelle communale. Des aménagements sont nécessaires pour la viabilisation des terrains (accès et réseaux). Pour pouvoir réaliser ces travaux, un budget annexe doit être créé (obligation réglementaire).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la création d'un budget annexe lotissement.

- **Délibération n° 2024-02-003 examinée le 07/02/2024 – Budget/Finances : demande de subvention au titre de la DETR 2024.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DETR 2024 (Etat).

- **Délibération n° 2024-02-004 examinée le 07/02/2024 – Budget/Finances : demande de subvention au titre de la DSIL 2024.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DSIL 2024 (Etat).

- **Délibération n° 2024-02-005 examinée le 07/02/2024 – Urbanisme : déclarations préalables « Lotissements ».**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer deux déclarations préalables pour la division des parcelles YD 70 et YD 203 ainsi que pour les parcelles YD 111 et YD 113.

- **Délibération n° 2024-02-006 examinée le 07/02/2024 – Foncier : Régularisation foncière au lieu-dit « Rochebraud ».**

Mme Karine ENGEL sort de la salle, ne participe ni aux débats, ni au vote de ce point.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (8 votes pour), valide les modalités de cession d'une surface de 3m² d'un terrain communal sis au lieu-dit « Rochebraud ».